N° 11F0019M au catalogue — N° 320
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-92906-4

Document de recherche

Direction des études analytiques : documents de recherche

Objectifs de carrière au secondaire : les élèves connaissent-ils les moyens pour les atteindre, et est-ce important?

par Marc Frenette

Division de l'analyse sociale
24-J, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Objectifs de carrière au secondaire : les élèves connaissent-ils les moyens pour les atteindre, et est-ce important?

par Marc Frenette

11F0019M N° 320
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-92906-4

Statistique Canada
Division de l'analyse sociale
24-J, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Téléphone : 613-951-4228
Télécopieur : 613-951-5403
Courriel : marc.frenette@statcan.gc.ca

Octobre 2009

L'auteur remercie de leurs commentaires constructifs les participants aux séminaires de la Division de l'analyse sociale et l'auditoire d'une communication donnée dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques. Toutes les erreurs qui subsistent sont imputables à l'auteur.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre autorisation de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

The English version of this publication is available (catalogue no. 11F0019M, no. 320).

Note de reconnaissance
Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle
Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir un exemplaire de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca, sous « À propos de nous » « Offrir des services aux Canadiens ».

Études analytiques
Série de documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires, critiques et suggestions. La liste des titres figure à la fin du document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Résumé 5

Sommaire de gestion 6

1 Introduction 7

2 Méthodologie 8

3 Résultats 11

4 Conclusion 19

Annexe 20

Bibliographie 21

Résumé

Les élèves savent-ils quelles études leur permettront d'atteindre leurs objectifs de carrière? Ces renseignements sont-ils associés à leur parcours scolaire? Afin de répondre à ces questions, nous utilisons l'Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, pour effectuer une comparaison entre, d'une part, la perception qu'ont les élèves du secondaire du niveau d'instruction requis pour travailler dans la profession qu'ils souhaitent exercer à l'âge de 30 ans et, d'autre part, le niveau requis selon les l'analystes du marché du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). L'accent est mis sur les élèves qui ont l'intention d'exercer une profession qui nécessite un grade universitaire. L'étude examine par ailleurs la relation entre la connaissance des études requises et l'inscription subséquente à l'université. Selon les résultats, parmi les élèves ayant l'intention d'exercer une profession qui nécessite un grade universitaire, environ trois sur quatre sont conscients du niveau d'instruction requis. Les résultats obtenus semblent indiquer que la connaissance des études requises est liée au rendement scolaire et aux antécédents socioéconomiques. Les différences selon la profession visée sont minimes. En outre, les élèves qui sont conscients de la nécessité d'un grade universitaire ont plus de chances de fréquenter l'université, même en tenant compte des différences sur le plan des résultats scolaires, du sexe et du contexte socioéconomique. De fait, la connaissance des études requises est étroitement liée à la fréquentation universitaire et à d'autres caractéristiques bien connues comme le sexe, les résultats scolaires et le niveau d'études des parents. Enfin, on observe un taux de fréquentation universitaire plus élevé chez les élèves qui ont pris conscience plus tôt de la nécessité d'un grade universitaire pour réaliser leur aspiration professionnelle.

Mots clés : études requises, information sur les étudiants, fréquentation universitaire.

Sommaire de gestion

Les élèves savent-ils quelles études leur permettront d'atteindre leurs objectifs de carrière? Ces renseignements sont-ils associés à leur parcours scolaire? Afin de répondre à ces questions, nous utilisons l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), cohorte A, pour effectuer une comparaison entre, d'une part, la perception qu'ont les élèves du secondaire du niveau d'instruction requis pour travailler dans la profession qu'ils espèrent exercer à l'âge de 30 ans et, d'autre part, le niveau requis selon les l'analystes du marché du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). Étant donné la structure de l'évaluation de RHDCC, l'accent est mis sur les élèves qui ont l'intention d'exercer une profession qui, selon RHDCC, nécessite un grade universitaire. La relation entre la connaissance des études requises et la fréquentation universitaire subséquente est ensuite examinée.

Deux questions de l'EJET sont utilisées pour mesurer la perception qu'ont les élèves des études requises pour la carrière de leur choix. La première est la suivante :

- « Quel genre d'emploi ou de profession aimeriez-vous occuper lorsque vous aurez environ 30 ans? » (UNE SEULE RÉPONSE)

Les réponses à cette question sont codées dans la Classification nationale des professions, qui contient de l'information sur les études requises, fondée sur des interviews d'employeurs menées par des analystes du marché du travail de RHDCC. Le niveau de compétence a pour objectif de refléter le niveau le plus couramment accepté et reconnu par les employeurs, permettant d'accéder à un poste. Parmi les quatre niveaux de compétence, le seul qui correspond clairement à un niveau d'études bien défini est le niveau A (grade universitaire). Ainsi, notre étude met l'accent sur les élèves souhaitant exercer une profession qui, d'après RHDCC, nécessite un grade universitaire.

La seconde question utilisée pour mesurer la perception des élèves en matière d'exigences d'études pour exercer la profession de leur choix est la suivante :

- « Selon vous, quel est le niveau de scolarité requis pour ce genre de travail? » (Choisissez toutes les réponses appropriées)

Les études requises, d'après les élèves, pour exercer la profession souhaitée sont ensuite comparées à la base de référence de RHDCC. Selon les résultats, parmi les élèves qui souhaitent exercer une profession nécessitant un grade universitaire, environ trois élèves sur quatre sont conscients du niveau d'études requis. Tout semble indiquer que la connaissance des études requises est liée au rendement scolaire et aux antécédents socioéconomiques. Les différences liées à la profession visée sont minimes. En outre, les élèves qui connaissent la nécessité d'un grade universitaire sont plus susceptibles de fréquenter l'université, même en tenant compte des différences sur le plan des résultats scolaires, du sexe et du contexte socioéconomique. En fait, la connaissance des études requises est étroitement liée à la fréquentation universitaire et à d'autres caractéristiques bien connues comme le sexe, les résultats scolaires et le niveau d'études des parents. Enfin, des taux de fréquentation universitaire plus élevés sont observés lorsque les élèves prennent conscience tôt de la nécessité d'un grade universitaire pour réaliser leur aspiration professionnelle.

1 Introduction

Au cours des cinq dernières années environ, une forte poussée s'est fait ressentir dans la recherche sur les facteurs associés à l'accès à des études postsecondaires au Canada. Les conclusions principales de ces études sont les suivantes :

- La situation familiale (y compris le niveau d'études des parents et leur lieu de naissance) joue un rôle important (p. ex. Finnie, Sweetman et Lascelles, 2005; Finnie et Mueller, 2008).

- Le revenu des parents joue un petit rôle (p. ex. Frenette, 2007), alors que les *changements* des paramètres de coût peuvent importer davantage (p. ex. Frenette, 2008a).

- Le rendement scolaire joue une importance considérable (p. ex. Frenette, 2007).

- Le sexe est un facteur important (p. ex. Christofides, Hoy et Lang, 2006; Frenette et Zeman, 2007).

- La distance de l'école importe, bien qu'on n'en comprend pas tout à fait la ou les raisons (p. ex. Frenette, 2004, 2006, 2009).

En général, ces facteurs sont plus étroitement liés à la fréquentation universitaire qu'aux effectifs postsecondaires. Malgré le volume d'études, aucune n'a directement examiné la relation entre la connaissance des études requises et la fréquentation universitaire. Christofides, Hoy et Lang (2006) et Frenette et Zeman (2007) observent le rôle du retour réel à des études universitaires pour enquêter sur les différences de sexe dans les études universitaires; néanmoins, ils ne disposent d'aucune information relative aux connaissances réelles des élèves concernant ces retours. Bell et Bezanson (2006) arrivent à la conclusion que les services d'orientation de carrière (au sens large) peuvent contribuer à réduire le taux d'abandon des études secondaires, notamment chez les jeunes défavorisés. Dans une expérience sociale contrôlée, la Société de recherche sociale appliquée, en collaboration avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, examine l'incidence sur les résultats scolaires futurs en fournissant, aux élèves du secondaire, des renseignements sur l'éducation et le marché du travail (Currie et coll., 2007).

Cette étude comble une lacune dans la recherche effectuée à ce jour, en répondant à trois questions. Tout d'abord, dans quelle mesure la perception qu'ont les élèves du niveau d'instruction requis pour exercer la carrière de leur choix correspond-elle aux exigences telles que les voient les analystes du marché du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC)? Étant donné la structure de l'évaluation de RHDCC, l'accent est mis sur les élèves qui ont l'intention d'occuper un emploi nécessitant un grade universitaire. Deuxièmement, quels facteurs sont liés à la perception des élèves en ce qui concerne les études requises? Troisièmement, la perception qu'ont les élèves des études requises est-elle associée aux résultats scolaires subséquents?

À ce jour, les recherches n'ont pas examiné la perception qu'ont les élèves des études requises pour réaliser leur aspiration professionnelle, que ce soit au Canada ou dans le reste du monde. Certaines études (notamment au Canada) examinent les connaissances des élèves en matière de coûts et d'avantages d'un enseignement supérieur. Les preuves tirées des données du sondage mené par Ipsos Reid suggèrent en particulier que les Canadiens ont tendance à surestimer le coût et à sous-estimer les avantages d'études universitaires et que les erreurs d'estimation sont plus grandes chez les Canadiens à faible revenu (Usher, 2005). L'étude actuelle nous aide à comprendre les contraintes en matière d'information en évaluant la mesure dans laquelle les

élèves sont au courant des exigences d'études pour réaliser leur aspiration professionnelle, ainsi que sa relation avec les résultats futurs.

Selon les résultats, parmi les élèves qui envisagent d'exercer une profession nécessitant un grade universitaire, environ trois élèves sur quatre sont conscients du niveau d'études requis. Tout semble indiquer que la connaissance des études requises est liée au rendement scolaire et aux antécédents socioéconomiques. Les différences liées à la profession visée sont minimes. En outre, les élèves qui connaissent la nécessité d'un grade universitaire ont plus de chances de fréquenter l'université, même en tenant compte des différences sur le plan des résultats scolaires, du sexe et du contexte socioéconomique. En fait, la connaissance des études requises est étroitement liée à la fréquentation universitaire et à d'autres caractéristiques bien connues comme le sexe, les résultats scolaires et le niveau d'études des parents. Enfin, des taux de fréquentation universitaires plus élevés sont observés lorsque les élèves prennent conscience tôt de la nécessité d'un grade universitaire pour réaliser leur aspiration professionnelle.

La présente étude est organisée comme suit. À la section 2, nous décrivons les données et les méthodes utilisées, y compris la démarche employée pour mesurer la perception des élèves quant aux études requises pour atteindre leur objectif de carrière. Ensuite, à la section 3, nous présentons les résultats, pour ensuite faire état de nos conclusions à la section 4.

2 Méthodologie

Les données de l'étude sont tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), cohorte A. Cette enquête a été élaborée en collaboration avec le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), un projet de l'Organisation de coopération et de développement économiques qui comportait des tests uniformisés de lecture, de mathématiques et de sciences. La population cible était constituée d'élèves inscrits dans un établissement d'enseignement au 31 décembre 1999 et ayant 15 ans à cette date (c'est-à-dire nés en 1984). L'évaluation a eu lieu en avril ou mai 2000 (cycle 1). De plus, pour recueillir des renseignements de base, on a administré aux élèves des questionnaires dans le cadre du PISA et de l'EJET. On a également administré des questionnaires aux parents et aux écoles dans le cadre de l'EJET. Par la suite, les élèves ont été suivis tous les deux ans. On a actuellement accès aux données du cycle 4 de l'enquête (quand les élèves suivis avaient environ 21 ans).

Les étudiants vivant dans les territoires ou dans des réserves indiennes, les étudiants qui étaient considérés comme incapables mentalement ou physiquement de participer à l'évaluation du PISA, et les étudiants comptant moins d'une année d'études dans la langue de l'évaluation ont été exclus. Le plan de l'enquête comportait une approche en deux étapes. À la première étape, un échantillon stratifié d'écoles a été sélectionné, afin d'assurer une couverture appropriée des 10 provinces canadiennes (y compris le système scolaire minoritaire dans certaines provinces). La stratification a été fondée sur l'inscription des élèves âgés de 15 ans à l'école pour l'année scolaire précédente. À la seconde étape, un échantillon aléatoire simple d'élèves âgés de 15 ans a été sélectionné à l'intérieur des écoles. Étant donné ce plan d'enquête complexe, les mesures de variance, basées sur l'hypothèse d'un échantillon aléatoire simple, sont incorrectes. Pour résoudre ce problème, les mesures de variance sont estimées à l'aide d'une approximation linéaire de Taylor[1].

1. Bien qu'exigeant beaucoup moins de calculs que la méthode bootstrap, l'approximation linéaire de Taylor donne en général des variances un peu plus élevées que les variances réelles. En d'autres mots, il est possible que l'importance soit légèrement sous-évaluée dans cette étude. D'un autre côté, si les résultats sont jugés statistiquement significatifs, ils sont presque certainement significatifs dans les faits.

Deux questions de l'EJET ont été utilisées pour mesurer la perception qu'ont les élèves des études requises pour la carrière de leur choix. La première est la suivante :

- « Quel genre d'emploi ou de profession aimeriez-vous occuper lorsque vous aurez environ 30 ans? » (Une seule réponse)

Cette question est posée à l'élève lorsqu'il a 15 ans, puis de nouveau lorsqu'il atteint l'âge de 17 ans. Statistique Canada a codé le texte descriptif fourni par les élèves en un code CTP91 (Classification type des professions de 1991). Le code CTP91 ne contient aucune information sur les exigences d'études. Néanmoins, le code CTP91 se mappe facilement dans la Classification nationale des professions (CNP), qui contient des renseignements sur les exigences d'études dans son deuxième chiffre. Cette information est fondée sur des interviews d'employeurs menées par des analystes du marché du travail de RHDCC. Le deuxième chiffre (0 à 6) du code correspond à l'un des quatre niveaux de compétence suivants :

Niveau de compétence A (Deuxième chiffre de la CNP = 1) :

Diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).

Niveau de compétence B (Deuxième chiffre de la CNP = 2 ou 3) :

- Deux ou trois ans de formation postsecondaire dans un collège communautaire, un institut technique ou un cégep; ou
- Deux à quatre ans de stage d'apprentissage; ou
- Trois à quatre ans d'études secondaire et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation spécialisée ou d'expérience professionnelle précise; ou
- Les professions comportant des tâches de supervision ou des responsabilités importantes en matière de santé et de sécurité comme les pompiers, les policiers et les infirmières auxiliaires autorisées.

Niveau de compétence C (Deuxième chiffre de la CNP = 4 ou 5) :

- Un à quatre ans d'études secondaires; ou
- Jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation spécialisée ou d'expérience professionnelle précise.

Niveau de compétence D (Deuxième chiffre de la CNP = 6) :

- Un à deux ans d'études secondaires et une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi.

Il importe de noter que le code 0 n'apparaît pas dans la liste ci-dessus. Ce code correspond aux professions liées à la gestion, auxquelles RHDCC n'assigne pas de catégorie de niveau de compétence. Parmi les quatre niveaux de compétence, le seul qui correspond clairement à un niveau d'études bien défini est le niveau A (grade universitaire). Ainsi, cette étude met l'accent sur les élèves souhaitant exercer une profession qui requiert un grade universitaire.

Tel qu'il est décrit dans le site Web de la CNP[2], le niveau de compétence renvoie au type ou à la durée de la formation ou de l'éducation ordinairement requise par telle ou telle profession. Chaque niveau de compétence devrait illustrer les cheminements normalement acceptés pour accéder à

2 . Voir RHDCC (s. d.).

un emploi dans la profession. Quand il y a plusieurs cheminements possibles, le niveau de compétence indiqué est celui le plus couramment exigé par les employeurs.

La seconde question utilisée pour mesurer la perception des élèves en matière d'études requises pour la profession de leur choix est la suivante :

- « Selon vous, quel est le niveau de scolarité requis pour ce genre de travail? » (Choisissez toutes les réponses appropriées)

Cette question vient immédiatement après celle sur les intentions de carrière. Si les élèves donnent plusieurs réponses, seul le niveau le plus élevé est saisi. Cette démarche permet d'obtenir une estimation prudente de la proportion d'élèves qui pensent qu'un niveau d'études inférieur au point de référence de RHDCC est exigé.

L'étape suivante est de créer un indicateur binaire de la connaissance des études requises. À noter que l'échantillon n'inclut, comme mentionné précédemment, que les élèves qui souhaitent exercer une profession nécessitant un grade universitaire, d'après RHDCC. Deux autres définitions sont utilisées :

1. Les élèves sont conscients des études requises pour exercer la profession de leur choix s'ils pensent qu'un grade universitaire est nécessaire : c'est-à-dire qu'ils sont d'accord avec RHDCC.

2. Les élèves sont conscients des études requises pour exercer la profession de leur choix s'ils pensent qu'un certificat d'études postsecondaires quelconque est nécessaire.

La première définition est la principale, utilisée presque tout au long de l'étude et fondée sur le point de référence de RHDCC. La seconde définition permet de tenir compte des différentes exigences au sein de professions de la même catégorie (p. ex., certains emplois peuvent exiger un grade universitaire et d'autres, un certificat collégial). Il faut se rappeler que RHDCC fournit le niveau d'éducation le plus couramment requis par les employeurs. Certains employeurs peuvent exiger un niveau d'éducation inférieur et les élèves pourraient en être au courant. La seconde définition est surtout utilisée comme test de robustesse au moment d'examiner le rôle que joue la connaissance des études sur les choix en matière d'éducation. La définition est analogue à celle utilisée par Galarneau et Morissette (2004) dans leur étude sur l'absence de correspondance entre la scolarité et l'emploi chez les immigrants récents au Canada.

La première partie de l'analyse examinera les perceptions des élèves comme résultat. Les covariables incluent le sexe, le rendement scolaire (rendement en lecture du PISA, résultat global à l'école), le rang de naissance, le statut des parents (éducation, revenu, statut d'immigrant, présence) et les effets fixes de l'école. Ces variables sont décrites en détail dans Frenette (2008b). Des statistiques descriptives de l'échantillon pour ces variables sont présentées dans le tableau A.1 de l'annexe. La méthode d'estimation employée est celle des moindres carrés ordinaires. Toutefois, les résultats de modèles logits et probits sont similaires.

La relation entre les années d'études et les perceptions des élèves est également évaluée. Pour ce faire, on exploite le fait qu'en Nouvelle-Écosse l'inscription des élèves au système scolaire se fait selon l'âge au 1er octobre et qu'au Québec elle se fait selon l'âge au 30 septembre, tandis que dans la plupart des autres régions du Canada elle se fait selon l'âge au 31 décembre. Cela signifie que le premier cycle des données contient des élèves de la 9e et de la 10e année de la Nouvelle-Écosse et du Québec. De même, le deuxième cycle contient des élèves de la 11e et de la 12e année de la Nouvelle-Écosse. Au Québec, les élèves étaient en 11e année (dernière année de l'enseignement secondaire dans cette province) ou dans un collège d'enseignement général et

professionnel (cégep) ou avaient quitté le système scolaire. Pour cette raison, la discontinuité au Québec dans le deuxième cycle de l'enquête n'est pas exploitée.

Une manière simple d'exploiter la discontinuité dans les années scolaires consiste à effectuer une régression sur la variable de la connaissance des études requises sur l'année scolaire réelle. Comme certains élèves pourraient redoubler (ou pourraient sauter une année), l'année de scolarité réelle associée à l'année initialement attribuée, d'après la date de naissance exacte tombant avant ou après la date limite, est instrumentée, tout en tenant en compte des différences d'âge restantes. L'inconvénient de cette approche est qu'elle permet uniquement l'analyse des élèves de la Nouvelle-Écosse et du Québec. Voir Frenette (2008a) pour plus de détails sur cette méthode.

La dernière étape de l'analyse consiste à examiner la mesure dans laquelle la connaissance des études requises est liée au niveau futur d'instruction (p. ex. plus haut niveau atteint à l'âge de 21 ans). Le principal résultat examiné est la fréquentation universitaire, bien qu'on présente également les résultats relatifs à la fréquentation du collège et à l'achèvement des études secondaires.

3 Résultats

Aspirations professionnelles

Avant de se pencher sur les principaux résultats, il est bon de revenir en arrière pour examiner la répartition des aspirations professionnelles des élèves. Trois répartitions par profession sont représentées au graphique 1. La première correspond à la répartition par profession souhaitée à l'âge de 30 ans par des élèves âgés de 15 ans, d'après les données de l'EJET. De même, la deuxième présente la répartition lorsque la même cohorte atteint l'âge de 17 ans. Ces répartitions sont alors comparées à la répartition réelle des professions parmi les adultes de 30 ans, d'après le Recensement de 2001. Il est à noter que bien que la plupart des analyses qui suivent mettent l'accent sur les jeunes qui espèrent exercer une profession qui exige un grade universitaire (selon RHDCC), dans le graphique 1, tous les jeunes sont inclus, sauf ceux qui n'ont pas répondu à la question sur les aspirations professionnelles (un sur six). Les résultats sont regroupés au premier chiffre du CTP91.

Les résultats laissent entendre que les aspirations des jeunes sont différentes de la répartition réelle des professions dans l'économie. Les jeunes sont notamment plus susceptibles de vouloir travailler dans les domaines suivants : sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés; secteur de la santé; sciences sociales, enseignement, administration publique et religion; arts, culture, sports et loisirs. Mais en réalité, les personnes âgées de 30 ans sont plus susceptibles de travailler dans les domaines suivants : gestion; affaires, finance et administration; ventes et services; métiers, transports et machinerie; professions propres au secteur primaire; transformation, fabrication et services d'utilité publique. Entre les âges de 15 à 17 ans, la répartition des professions souhaitées commence à ressembler davantage à la répartition réelle des professions chez les trentenaires, bien qu'il subsiste un important écart. Étant donné la nature des professions dont il est question, l'écart entre les désirs et la réalité peut s'expliquer par des aspirations d'études universitaires qui n'ont pas été réalisées. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, nous en savons déjà beaucoup sur le processus sous-jacent aux modèles de fréquentation universitaire. Le rôle de la connaissance des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs de carrière est un facteur possible dont nous ne connaissons rien.

Graphique 1
Répartition des professions en pourcentage

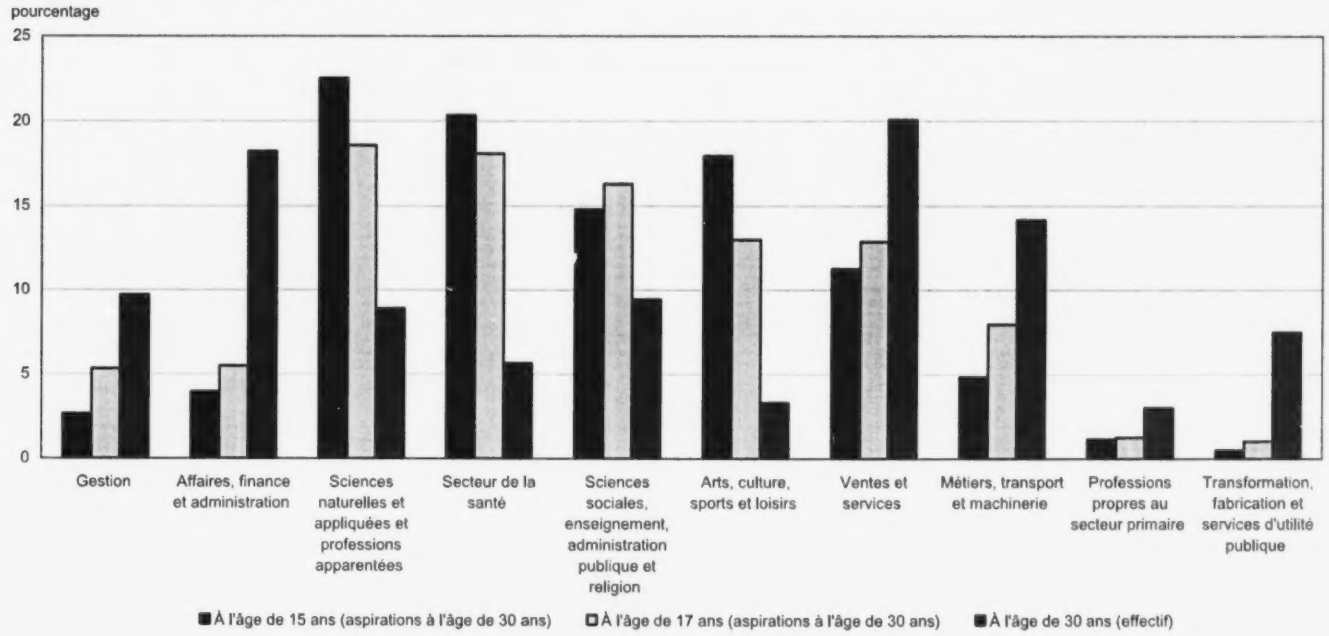

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), cycles 1 et 2; Recensement de 2001.

Combien d'élèves ont conscience des études requises?

La connaissance qu'ont les élèves des études requises pour exercer la profession de leur choix est présentée dans le tableau 1. Tous les jeunes y sont inclus. Les résultats sont répartis par niveau requis (d'après RHDCC), soit en trois catégories : grade universitaire (niveau de compétence A), certificat d'études postsecondaires généralement non universitaires (niveau de compétence B) et diplôme d'études secondaires maximum (niveaux de compétence C et D). À l'âge de 15 ans, environ trois élèves sur quatre (77,8 %) qui souhaitent exercer une profession nécessitant un grade universitaire savent qu'un grade est requis. Environ un élève sur huit (12,1 %) pense que seul un diplôme d'études secondaires est nécessaire, ou ne sait tout simplement pas. À l'âge de 17 ans, la connaissance se rapproche davantage à la base de référence de RHDCC, 83,8 % pensant qu'un grade universitaire est requis. Une explication possible de cette augmentation serait un changement dans la composition, comme certains élèves n'étaient peut-être pas sérieux à l'âge de 15 ans relativement à leur aspiration professionnelle. Néanmoins, lorsque des personnes qui souhaitent exercer une profession nécessitant un grade universitaire dans les deux périodes sont sélectionnées, la proportion d'entre eux qui sait qu'un grade est requis augmente également (passant de 81,5 % à 86,9 %).

Tableau 1
Répartition des perceptions des élèves de la scolarité requise par la profession à laquelle ils aspirent

	Répartition des perceptions des élèves de la scolarité requise en pourcentage				
Scolarité requise	Ne sait pas	Au plus un diplôme d'études secondaires	Généralement un diplôme d'études postsecondaires non universitaire	Un grade universitaire	Total
			pourcentage		
À l'âge de 15 ans					
Au plus un diplôme d'études secondaires	6,5	28,2	41,2	24,1	100,0
Généralement un diplôme d'études postsecondaires non universitaire	8,0	14,2	44,9	33,0	100,0
Un grade universitaire	7,0	5,1	10,2	77,8	100,0
À l'âge de 17 ans					
Au plus un diplôme d'études secondaires	0,0	17,4	59,3	23,2	100,0
Généralement un diplôme d'études postsecondaires non universitaire	0,1	11,3	68,9	19,7	100,0
Un grade universitaire	0,2	1,9	14,1	83,8	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les répartitions en pourcentage des colonnes peuvent ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

L'augmentation dans la part d'élèves conscients des études requises pour réaliser leur aspiration professionnelle peut résulter de diverses sources (enseignants, conseillers d'orientation, parents, amis) ou d'une initiative personnelle. Le rôle potentiel (dans un sens réciproque) des caractéristiques de l'élève, de l'influence de ses parents et de la scolarité fera l'objet d'un examen approfondi plus loin.

Le tableau 1 comporte également des renseignements sur les élèves qui souhaitent exercer une profession nécessitant un diplôme inférieur à un grade universitaire. Il est intéressant de remarquer qu'un nombre non négligeable d'élèves croient en fait qu'un grade universitaire est requis. Par exemple, 23,2 % des élèves âgés de 17 ans qui souhaitent exercer une profession nécessitant au plus un diplôme d'études secondaires pensent qu'un grade universitaire est requis pour atteindre leur objectif.

Qui est plus susceptible de connaître les études requises?

Le tableau 2 met exclusivement l'accent sur les élèves qui souhaitent exercer une profession nécessitant un grade universitaire. Le pourcentage d'élèves sachant qu'un grade universitaire est requis est présenté par profession visée. Les professions sont regroupées en codes CTP91 à trois chiffres. Il est à noter que certaines professions contenues dans ces codes à trois chiffres ne nécessitent pas un grade universitaire; elles sont exclues ici car seuls les élèves souhaitant exercer des professions qui nécessitent un grade universitaire sont inclus.

Tableau 2
Pourcentage d'étudiants qui savent que la scolarité requise par la profession à laquelle ils aspirent est un grade universitaire selon la profession désirée

	Étudiants qui savent que la scolarité requise par la profession est un grade universitaire	
Profession à laquelle on aspire	À l'âge de 15 ans	À l'âge de 17 ans
	pourcentage	
Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité	77,5	75,5
Professionnels en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	F	F
Professionnels des sciences physiques	91,8	95,8
Professionnels des sciences de la vie	84,5	85,4
Professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique	80,1	79,1
Autres professionnels en génie	85,6	89,9
Professionnels en architecture, en urbanisme et en arpentage	68,5	80,7
Professionnels en mathématiques et en informatique	63,7	54,6
Médecins, dentistes et vétérinaires	92,4	96,9
Optométristes, chiropraticiens et autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé	83,9	93,5
Pharmaciens, diététistes et nutritionnistes	85,5	94,7
Professionnels en thérapie et en évaluation	85,6	94,1
Professionnels en sciences infirmières	67,5	74,2
Juges, avocats et notaires (Québec)	90,5	97,9
Professeurs et professeurs adjoints au niveau universitaire	F	94,7
Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	F	F
Enseignants et conseillers pédagogiques aux niveaux secondaire et primaire	87,9	96,0
Professionnels en psychologie, en travail social, en counseling et en religion	77,1	84,0
Agents des politiques et des programmes et recherchistes experts-conseils	87,8	95,5
Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	F	F
Professionnels de la rédaction et de la traduction et des relations publiques	66,8	81,2
Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène	33,9	53,6

Note : Seuls les étudiants qui avaient l'intention de travailler dans une profession qui exige un grade universitaire sont inclus dans l'échantillon.
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

Tandis que pour la plupart des professions, les résultats se rapprochent ici des résultats globaux du tableau 1, quelques exceptions demeurent. Par exemple, moins de deux élèves sur trois qui aspirent à exercer une profession de la catégorie des mathématiciens, analystes de systèmes informatiques et programmeurs savent qu'un grade universitaire est requis. Les élèves qui aspirent à exercer la profession d'infirmière superviseure ou d'infirmière diplômée, ou encore de professionnel des arts plastiques ou professionnel des arts de la scène, sont eux aussi moins susceptibles que d'autres élèves de savoir qu'un grade universitaire est requis. D'un autre côté, les exigences d'études de bon nombre d'autres professions sont bien connues, notamment en ce qui a trait aux professionnels des sciences physiques, aux médecins, dentistes et vétérinaires, aux

pharmaciens, aux diététistes et nutritionnistes, aux professionnels en thérapie et en évaluation, aux juges, aux avocats et aux notaires au Québec, aux enseignants et conseillers pédagogiques aux niveaux secondaire et primaire, aux agents des politiques et des programmes, aux recherchistes et aux experts-conseils.

Le tableau 3 présente les facteurs associés à la connaissance de chacune des exigences en matière d'études. Une fois encore, seuls les élèves souhaitant exercer une profession nécessitant un grade universitaire sont inclus. L'objectif ici est de représenter la probabilité que les élèves sachent qu'un grade universitaire est requis, selon diverses caractéristiques individuelles et socioéconomiques. La méthode d'estimation est un modèle de probabilité linéaire; ainsi, les estimations de coefficients peuvent être interprétées comme effets de probabilité en pourcentage.

Tableau 3
Impact des caractéristiques des étudiants et des stratégies qu'ils emploient sur la probabilité de savoir si un grade universitaire est requis

	À l'âge de 15 ans		À l'âge de 17 ans	
	coefficient	écart-type	coefficient	écart-type
Variable				
Femme	0,0083	0,0179	0,0675 ***	0,0174
60% Moyenne générale 69%	0,0092	0,0677	0,1116	0,0922
70% Moyenne générale 79%	0,0864	0,0673	0,2018 **	0,0909
80% Moyenne générale 89%	0,1950 ***	0,0665	0,2689 ***	0,0919
Moyenne générale 90%	0,2452 ***	0,0675	0,2732 ***	0,0936
2ème quartile en lecture	0,0717 **	0,0356	0,0624 *	0,0344
3ème quartile en lecture	0,1134 ***	0,0338	0,0951 ***	0,0314
4ème quartile en lecture	0,1189 ***	0,0342	0,1294 ***	0,0346
Rang de naissance	0,0309	0,0618	-0,0492	0,0494
Rang de naissance au carré	-0,0101	0,0165	0,0124	0,0121
Deux parents mais pas tous les deux biologiques	-0,0559	0,0370	-0,0536	0,0405
Deux parents biologiques	-0,0511	0,0313	0,0105	0,0281
Les parents ont un grade d'études postsecondaires non universitaire	0,0623 ***	0,0236	0,0212	0,0214
Les parents ont un grade de premier cycle	0,0951 ***	0,0265	0,0473 **	0,0227
Les parents ont un grade du 2ème et 3ème cycles ou professionnel	0,0860 ***	0,0322	0,0457	0,0282
Revenu parental dans le 2ème quartile	0,0565 **	0,0265	0,0483 *	0,0272
Revenu parental dans le 3ème quartile	0,1083 ***	0,0275	0,0228	0,0272
Revenu parental dans le 4ème quartile	0,0796 ***	0,0284	0,0716 ***	0,0264
Tous les parents sont des immigrants	0,0828 ***	0,0250	0,0437 *	0,0231
Ordonnée à l'origine	0,7272 ***	0,0886	0,7177 ***	0,1084
Statistiques diagnostiques	À l'âge de 15 ans		À l'âge de 17 ans	
R au carré ajusté	0,1503		0,1937	
Taille de l'échantillon (nombre)	5 208		4 832	

* p<0,1
** p<0,05
*** p<0,01

Note: Seuls les étudiants qui avaient l'intention de travailler dans une profession qui exige à un moment donné un grade universitaire sont inclus dans l'échantillon. Le modèle est estimé par méthode des moindres carrés ordinaires et les effets fixes de l'école sont inclus.
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

La probabilité de connaître les études requises pour une telle profession présente une corrélation positive avec le rendement scolaire et le statut des parents (notamment leur éducation, leur revenu et leur statut d'immigrant). Les coefficients correspondant aux mesures du statut des parents sont plus élevés à 15 ans qu'à 17 ans. À l'âge de 15 ans, il n'existe aucune différence entre les sexes, tandis qu'à l'âge de 17 ans, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de savoir quelles

études sont requises. Enfin, le rang de naissance et la présence des parents ne sont pas des facteurs statistiquement significatifs.

Le tableau 4 présente les estimations de la relation entre le niveau de scolarité et la connaissance par l'élève des études requises pour la profession souhaitée (avec une première étape sur la variable instrumentale sur le niveau réel). Il faut noter que cette analyse est possible uniquement dans certaines juridictions (Québec et Nouvelle-Écosse). Tandis que les coefficients de la première étape sont très significatifs (suggérant une variable instrumentale solide), les estimations de la deuxième étape sont en fait négatives, donc pas significatives. Cela laisse entendre qu'il n'existe aucune relation entre un plus haut niveau de scolarité et la connaissance des études requises. Pourquoi cela serait-il le cas? Bien que cette étude ne fournisse pas (et ne puisse pas fournir) de réponse claire à cette question, Bell et Bezanson (2006) peuvent nous éclairer. Ils utilisent diverses enquêtes nationales et provinciales pour examiner l'utilisation des services d'orientation de carrière et concluent que la plupart des jeunes Canadiens n'ont pas un accès adéquat à ces services. La raison pour laquelle les jeunes n'utilisent pas les services d'orientation de carrière n'est toutefois pas claire. Est-ce parce qu'ils ne souhaitent pas y avoir recours ou parce que ces services ne sont tout simplement pas offerts?

Tableau 4
Impact d'une année de scolarité supplémentaire sur la probabilité de savoir qu'un grade universitaire est requis

	Échantillon âgé de 15 ans		Échantillon âgé de 17 ans	
	coefficient	écart-type	coefficient	écart-type
Première étape : l'impact d'être né avant la date limite d'admission à l'école sur le résultat scolaire	0,5598 ***	0,0673	0,3985 ***	0,0808
Seconde étape : l'impact d'une année supplémentaire sur le fait de savoir qu'un grade universitaire est requis pour exercer la carrière souhaitée	-0,1245	0,0950	-0,1731	0,1550

* p<0,1
** p<0,05
*** p<0,01
Notes : Seuls les élèves âgés de 15 ans au Québec et en Nouvelle-Écosse et ceux âgés de 17 ans qui souhaitaient exercer une profession nécessitant un grade universitaire à un moment donné sont inclus dans les échantillons. Ce qui comprend 1 317 élèves de 15 ans et 484 âgés de 17 ans. Tous les modèles sont estimés par méthode des moindres carrés ordinaires et comprennent les covariables reproduites dans le tableau 2 (à l'exception des variables stratégiques), ainsi que les effets fixes de l'école et de l'âge (en années).
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

La connaissance des études requises est-elle liée à la fréquentation universitaire future?

Dans le tableau 5, on présente les résultats de la régression de divers niveaux de scolarité (programme terminé ou en cours) sur la connaissance des études requises à l'âge de 15 ou 17 ans, en tenant compte des caractéristiques précédemment mentionnées. À ce point, seuls les élèves souhaitant exercer une profession nécessitant un grade universitaire étaient inclus dans l'échantillon, mais on retourne à partir de maintenant à l'échantillon principal (tous les jeunes de toutes les régions). Selon les résultats, les élèves qui savent à l'âge de 15 ans qu'un grade universitaire est requis présentent à 21 ans un taux d'inscription à l'université de 15,5 points de pourcentage plus élevé que les autres. Après avoir effectué l'analyse pour les jeunes de 17 ans, le nombre double presque (pour atteindre un avantage de 29,1 points de pourcentage). Ces nombres sont comparables à plusieurs mises en relation bien connues en matière de fréquentation universitaire : le sexe, les notes globales et le niveau d'études des parents. Voir Frenette (2007) pour connaître les résultats portant sur ces relations.

Tableau 5
Impact des perceptions des élèves de la scolarité requise sur les résultats scolaires

	Études secondaires complétées		Ont fréquenté un établissement d'études postsecondaire		Ont fréquenté une université	
	coefficient	écart-type	coefficient	écart-type	coefficient	écart-type
Savent qu'un grade universitaire est requis (âge de 15 ans)	-0,0069	0,0120	0,0457 **	0,0213	0,1547 ***	0,0237
Savent qu'un grade universitaire est requis (âge de 17 ans)	0,0481 **	0,0192	0,1339 ***	0,0285	0,2912 ***	0,0280
Différence	0,0549 **	0,0227	0,0882 **	0,0356	0,1365 ***	0,0367

* p<0,1
** p<0,05
*** p<0,01

Notes : Seulement les élèves qui souhaitaient exercer une profession nécessitant un grage universitaire à un moment donné, sont inclus dans les échantillons. Ce qui comprend 5 208 élèves de 15 ans et 4 832 âgés de 17 ans. Tous les modèles sont estimés par méthode des moindres carrés ordinaires et comprennent les covariables reproduites dans le tableau 2 (à l'exception des variables stratégiques), ainsi que les effets fixes de l'école.
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

Il n'est peut-être pas surprenant que les élèves qui sont conscients de la nécessité d'un grade universitaire soient plus susceptibles de s'inscrire à l'université. Mais le savoir plus tôt est-il important? Une connaissance précoce peut aider les élèves à se préparer comme il se doit en vue d'une demande d'admission à l'université. Étant donné la structure des données de l'EJET, la distinction est faite ici entre les jeunes âgés de 15 ans et ceux âgés de 17 ans. Les résultats d'une régression de la fréquentation de l'université sur l'évolution, entre 15 et 17 ans, de la connaissance des études requises chez les élèves souhaitant exercer une profession qui exige un grade universitaire sont présentés dans le tableau 6. Quatre parcours distincts sont possibles (deux états possibles dans chaque période : soit qu'ils savent qu'un grade universitaire est requis, soit qu'ils ne le savent pas). La catégorie omise est la suivante : « savoir qu'un grade universitaire est requis » dans les deux périodes.

Tableau 6
Impact de la trajectoire des perceptions des élèves de la formation requise sur la fréquentation d'une l'université

	Connaissance de la nécessité d'un grade universitaire		Fréquentation d'une université	
	Perceptions des élèves à l'âge de 15 ans	Perceptions des élèves à l'âge de 17 ans		
			coefficient	écart-type
Parcours				
Parcours 1	Pas de grade universitaire	Pas de grade universitaire	-0,3704 ***	0,0435
Parcours 2	Pas de grade universitaire	Un grade universitaire	-0,1690 ***	0,0380
Parcours 3	Un grade universitaire	Pas de grade universitaire	-0,3198 ***	0,0479
Parcours 4	Un grade universitaire	Un grade universitaire	Omis	Omis

* p<0,1
** p<0,05
*** p<0,01

Notes : Seulement les élèves qui souhaitaient exercer une profession nécessitant un grade universitaire âgés de 15 et 17 ans sont inclus dans les échantillons. Ce qui comprend 3 348 jeunes. Tous les modèles sont estimés par méthode des moindres carrés ordinaires et comprennent les covariables reproduites dans le tableau 2, ainsi que les effets fixes de l'école. Remarquez les notes scolaires à l'âge de 15 ans et ceux à 17 ans sont en interaction.
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

Parmi les élèves qui, à l'âge de 17 ans, savaient qu'un grade universitaire est requis pour la profession de leur choix, aurait-il été important qu'ils soient au courant plus tôt (à l'âge de 15 ans)? La réponse est oui : les élèves qui ne savaient pas à 15 ans étaient moins susceptibles, dans une mesure de 16,9 points de pourcentage, de s'inscrire à l'université que ceux qui savaient à ces deux âges. Cela représente une donnée statistiquement significative à 1 %.

Il est justifié d'effectuer un test de robustesse de ce résultat. Les résultats de ce test apparaissent dans le tableau 7. Tout d'abord, il faut se rappeler qu'à la section sur la méthodologie, une autre définition des études requises est utilisée. Dans cet exemple, si les élèves pensent que tel ou tel type de certificat d'études postsecondaires est nécessaire, ils sont alors censés connaître le niveau requis (même si la norme de RHDCC correspond à un grade universitaire). Cette mesure est adoptée, car il est possible que les emplois d'une même catégorie professionnelle ne nécessitent pas tous le même niveau d'études. Dans la partie supérieure du tableau, les résultats indiquent que l'ignorance des exigences (telles que définies ici) est associée à une probabilité plus faible de participation aux études universitaires et aux études postsecondaires en général. Les taux sont estimés respectivement à 11,1 et 13,1 points de pourcentage. Dans les deux cas, ils sont statistiquement significatifs à 1 %.

Tableau 7
Impact de la trajectoire des perceptions des élèves de la scolarité requise sur la fréquentation d'une université et des études postsecondaires

	Connaissance de la scolarité requise		Fréquentation d'une université		Fréquentation des études postsecondaires	
	Perception des élèves à l'âge de 15 ans	Perception des élèves à l'âge de 17 ans	coefficient	écart-type	coefficient	écart-type
Intentions de carrière moins certaines						
Parcours						
Parcours 1	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	-0,1502	0,1350	-0,1027	0,1454
Parcours 2	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	Certificat postsecondaire	-0,1114 ***	0,0409	-0,1306 ***	0,0354
Parcours 3	Certificat postsecondaire	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	-0,0997	0,1062	-0,0825	0,0846
Parcours 4	Certificat postsecondaire	Certificat postsecondaire	Omis	Omis	Omis	Omis
Intentions de carrière plus certaines						
Parcours						
Parcours 1	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	-0,1686	0,1444	-0,1163	0,1479
Parcours 2	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	Certificat postsecondaire	-0,0963 **	0,0383	-0,1406 ***	0,0369
Parcours 3	Certificat postsecondaire	Ne savent pas ou études secondaires ou moins	-0,0884	0,1012	-0,0843	0,0827
Parcours 4	Certificat postsecondaire	Certificat postsecondaire	Omis	Omis	Omis	Omis

* p<0,1
** p<0,05
*** p<0,01

Notes : Seulement les élèves qui souhaitaient exercer une profession nécessitant un grade universitaire âgés de 15 et 17 ans sont inclus dans les échantillons. Ce qui comprend 3 298 jeunes plus ou moins certains de leur certains de leurs intentions de carrière. Tous les modèles sont estimés par méthode des moindres carrés ordinaires et comprennent les covariables reproduites dans le tableau 2, ainsi que les effets fixes de l'école. Remarquez, les notes scolaires à l'âge de 15 ans et ceux à 17 ans sont en interaction de même que les intention de carrière à 15 ans et 17 ans.
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

Deuxièmement, la nature causale de cette relation est discutable, étant donné l'absence de stratégie d'identification et la possibilité que les élèves dont les aspirations professionnelles sont les plus fortes soient plus susceptibles de s'informer des études requises pour atteindre leur objectif. Néanmoins, on pose aux répondants à l'EJET la question suivante : « Jusqu'à quel point êtes-vous certain d'avoir éventuellement cette carrière ou cet emploi? ». Les réponses possibles sont : « très certain, assez certain, assez incertain et très incertain ». Lorsque des variables nominales correspondant à ces catégories sont ajoutées aux modèles, les résultats restent largement inchangés (tel qu'il est suggéré dans la partie inférieure du tableau 7). Une fois encore, les coefficients sont statistiquement significatifs à 1 %.

4 Conclusion

Cette étude a examiné la connaissance qu'ont les élèves du secondaire des études requises pour exercer la profession qu'ils aimeraient avoir à l'âge de 30 ans, ainsi que le rôle de cette connaissance dans leurs prises de décisions futures en matière d'éducation. L'étude vient compléter les recherches déjà effectuées sur les facteurs associés aux études postsecondaires, qui portent principalement sur des facteurs comme le rendement scolaire, le revenu des parents, l'éloignement de l'école, le sexe, le niveau d'études des parents et leur statut d'immigrant. À ce jour, les recherches n'ont pas examiné la perception des élèves en matière d'études requises, que ce soit au Canada ou dans le reste du monde.

Les résultats indiquent que parmi les élèves qui envisageant d'exercer une profession nécessitant un grade universitaire, environ trois élèves sur quatre savent quelles études sont requises. Tout semble indiquer que la connaissance des exigences en matière d'études est liée au rendement scolaire et aux antécédents socioéconomiques. Les différences liées à la profession visée sont minimes. En outre, les élèves qui savent la nécessité d'un grade universitaire sont plus susceptibles de fréquenter l'université, même en tenant compte des différences dues aux résultats scolaires, au sexe et au contexte socioéconomique. En fait, la connaissance des études requises est étroitement liée à la fréquentation universitaire et à d'autres caractéristiques bien connues comme le sexe, les résultats scolaires et le niveau d'études des parents. Enfin, des taux de fréquentation universitaire plus élevés sont observés lorsque les élèves prennent conscience tôt de la nécessité d'un grade universitaire pour réaliser leur aspiration professionnelle.

Annexe

Tableau A.1
Fonction des observations de covariables utilisées dans l'analyse

	À l'âge de 15 ans		À l'âge de 17 ans	
	moyenne	écart-type	moyenne	écart-type
Variables				
Femme	0,5786	2,0407	0,5708	2,0062
Moyenne générale<60%	0,0366	0,7761	0,0200	0,5681
60% Moyenne générale 69%	0,1216	1,3508	0,1001	1,2164
70% Moyenne générale 79%	0,3095	1,9105	0,3672	1,9538
80% Moyenne générale 89%	0,4096	2,0323	0,4075	1,9916
Moyenne générale 90%	0,1227	1,3558	0,1052	1,2433
1er quartile en lecture	0,1590	1,5113	0,1678	1,5145
2ème quartile en lecture	0,2213	1,7156	0,2282	1,7011
3ème quartile en lecture	0,2920	1,8791	0,2730	1,8057
4ème quartile en lecture	0,3277	1,9397	0,3310	1,9073
Rang de naissance	1,4982	2,8189	1,5022	2,7830
parent seul	0,1295	1,3875	0,1321	1,3722
Deux parents mais pas tous les deux biologiques	0,1134	1,3104	0,1127	1,2817
Deux parents biologiques	0,7571	1,7722	0,7552	1,7426
Les parents ont des études secondaires et moins	0,2878	1,8710	0,2879	1,8351
Les parents ont un grade d'études postsecondaires non universitaire	0,3630	1,9873	0,3565	1,9413
Les parents ont un grade de premier cycle	0,2231	1,7205	0,2250	1,6926
Les parents ont un grade du 2ème et 3ème cycles ou professionnel	0,1261	1,3721	0,1306	1,3657
Revenu parental dans le 1er quartile	0,2375	1,7588	0,2433	1,7391
Revenu parental dans le 2ème quartile	0,2325	1,7458	0,2341	1,7162
Revenu parental dans le 3ème quartile	0,2488	1,7866	0,2493	1,7534
Revenu parental dans le 4ème quartile	0,2812	1,8580	0,2733	1,8063
Tous les parents sont des immigrants	0,2147	1,6970	0,2146	1,6639
Statistique diagnostique	À l'âge de 15 ans		À l'âge de 17 ans	
Taille de l'échantillon (nombre)	5 230		4 851	

Notes : Seuls les étudiants qui avaient l'intention de travailler dans une profession qui exige à un moment donné un grade universitaire sont inclus dans l'échantillon.
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transitions, cohorte A.

Bibliographie

Bell, D. et L. Bezanson. 2006. *Services de développement de carrière axés sur les jeunes au Canada : Accessibilité, pertinence et responsabilité.* Ottawa. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques et Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC). Voies d'accès au marché du travail, n° 1.

Christofides, L.N., M. Hoy et L. Yang. 2006. *The Gender Imbalance in Participation in Canadian Universities (1977–2003).* Guelph (Ontario). University of Guelph. Department of Economics Working Paper 2006-10.

Currie, S., J. Hutchison, R. Ford, I. Kwakye et D. Tattrie. 2007. *Le projet pilote* Un avenir à découvrir *: Rapport de mise en oeuvre préliminaire.* Montréal. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Produit par la Société de recherche sociale appliquée et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Bibliothèque nationale du Canada.

Finnie, R., A. Sweetman et E. Lascelles. 2005. *Qui poursuit des études supérieures? L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires.* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 237.

Finnie, R., et R. Mueller. 2008. *Access to Post-Secondary Education in Canada Among First and Second Generation Canadian Immigrants: Raw Differences and Some of the Underlying Factors.* Polycopié.

Frenette, M. 2004. « Access to college and university: Does distance to school matter? » *Canadian Public Policy.* Vol. 30. N° 4. p. 427–443.

Frenette, M. 2006. « Too Far to Go on? Distance to School and University Participation ». *Education Economics.* Vol. 14. N° 1. p. 31–58.

Frenette, M. 2009. « Do universities benefit local youth? Evidence from the creation of new universities ». *Economics of Education Review.* Vol. 28. N° 3. p. 318–328.

Frenette, M. 2007. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières.* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 295.

Frenette, M. 2008a. « University Access Amid Tuition Fee Deregulation: Evidence from Ontario Professional Programs ». *Canadian Public Policy.* Vol. 34. N° 1. p. 89–110.

Frenette, M. 2008b. *L'incidence de la scolarité sur le rendement scolaire : analyse fondée sur de grands échantillons et les dates limites d'inscription à l'école.* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 317.

Frenette, M., et K. Zeman. 2007. *Pourquoi la plupart des étudiants univesritaires sont-ils des femmes? Analyse fondée sur le rendement scolaire, les méthodes de travail et l'influence des parents.* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 303.

Galarneau, D., et R. Morissette. 2004. « Les immigrants sont-ils perdants? » *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 5. N° 6. Produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada. p. 5–16.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). s. d. *Classification nationale des professions, page d'accueil*. http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC-CNP/app/training.aspx?lc=e#3 (site consulté le 15 octobre 2009).

Usher, A. 2005. *A Little Knowledge is a Dangerous Thing: How Perceptions of Costs and Benefits Affect Access to Education*. Toronto. Educational Policy Institute.